Rapport de l'Assemblée Générale
Londres / Tate Modern – dimanche 17 septembre 2000

Excusés :
- Yacouba Konaté (AICA Côte d'Ivoire) : membre élu du CA
- Horacio Safons (AICA Argentine) : Président ; Secrétaire Régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes du Sud
- Christa Maria Lerm Hayes (AICA Irlande) : membre élu du CA
- Pedro Labowitz (AICA Chili) : Président
- Celia Sredni de Birbragher (AICA Colombie) : Présidente
- John-Peter Nilsson (AICA Suède) : Vice-président de l'AICA
- Alina Tortosa (AICA Argentine) : membre élu du CA
- Laura Urazbekova (AICA Kazaksthan) : Présidente
- Valentina Anker (AICA Suisse) : Présidente
- Angelica Bäumer (AICA Autriche) : Trésorière adjointe de l'AICA
- Evelyn Weiss-Ott (AICA Allemagne) : Vice-présidente de l'AICA

Ordre du jour :
1- Rapports d'activité et financier du Bureau international
2- Rapports des commissions :
2-1 Commission Projets spéciaux
2-2 Commission financière
2-3 Commission pour les nouveaux membres
3- Création de 2 nouvelles sections : Congo ; Taiwan
4- Elections de 2 vice-présidents et de 10 membres du Conseil d'administration
5- Prochains congrès : 2001/Croatie ; 2002/Côte d'Ivoire ; 2003/Caraïbes
6- Projets et programmes de l'AICA pour l'année 2000/2001
7- Compte-rendus des sections

La séance est ouverte à 10h15 par Kim Levin, Présidente de l'AICA.

1- Rapports d'activités du Bureau international

La Présidente, Kim Levin, lit son rapport (disponible en annexe en anglais) tout en s'excusant auprès des membres présents pour n'avoir pas pu en diffuser des copies, suite à des problèmes techniques.
Le Secrétaire Général, Ramon Tio Bellido, donne lecture de son rapport (rapport disponible en anglais, français et espagnol) puis c'est au tour du Trésorier Général,

Liam Kelly (rapport disponible en annexe accompagné d'une situation du budget effectuée au 1er septembre 2000).
Ces trois rapports sont soumis au vote :
• **VOTE** à main levée pour le rapport de la Présidente : rapport accepté à la majorité moins 2 abstentions.
• **VOTE** à main levée pour le rapport du Secrétaire : rapport accepté à la majorité, moins 3 contre et 1 abstention.
• **VOTE** à main levée pour le rapport du Trésorier : rapport accepté à la majorité moins 1 abstention.
Liam Kelly donne ensuite lecture d'un message d'Angelica Bäumer, qui lui succède au poste de Trésorier Général, dans lequel elle exprime sa volonté d'une meilleure collaboration avec l'ensemble des sections de l'AICA ainsi que la necessité de trouver des ressources supplémentaires pour notre association. (cf. le message en annexe disponible en anglais).

2- Rapports des commissions

2-1. Commission des Projets spéciaux

Christian Chambert lit le rapport de l'activité de cette commission qui consiste cette année en l'organisation d'une table ronde, intitulée "Untranslatable Distances", dans le cadre de Manifesta 3 le 23 juin 2000. (Cf. en annexe le rapport de Christian Chambert, disponible en anglais.)
Suite à ce rapport, Brane Kovic intervient pour manifester les regrets et la déception de la section slovène qui n'a pas été associée à l'organisation de cette table-ronde, pour laquelle elle aurait certainement pu trouver des financements et assurer une meilleure information sur sa préparation et son déroulement. Il s'interroge sur le manque patent de coordination entre les responsables des actions de la Commission Projets Spéciaux et les représentants des sections nationales concernées.

2-2. Commission financière

Brane Kovic prend ensuite la parole pour rendre compte du rapport de la Commission financière. (Cf. en annexe le rapport de cette commission, disponible en anglais.)
Celui-ci, conformément aux statuts, est soumis au vote.
• **VOTE** à main levée pour le rapport du rapport de la Commission financière : rapport accepté à la majorité moins 2 abstentions.
Suite à cette présentation, Nick Whittle présente une motion qui demande l'établissement d'une liste des membres non-payants qui préciserait quels pays sont redevables d'un paiement de 15 ou 25 US$ et qu'il soit procédé aux nécessaires révaluations de ces barèmes ; enfin, il propose qu'une phrase du rapport du Trésorier Général, qui insiste sur le retard de la Présidente à produire les pièces justificatives à ses remboursements, soit supprimée.

• **VOTE** à main levée pour la motion : motion adoptée à la majorité moins 2 contre et 10 abstentions.

2-3. Commission pour les nouveaux membres

Annette Van den Bosch donne lecture du rapport (cf. rapport en anglais en annexe) dont il ressort que les dossiers de candidature sont trop souvent mal rédigés et incomplets.

Sur 165 candidatures présentées par 24 pays, 129 ont été acceptées comme nouveaux membres internationaux de l'AICA.

• **VOTE** à main levée pour le rapport du rapport de la Commission pour les nouveaux membres : rapport accepté à la majorité moins 2 contre et 12 abstentions.

3- Création de 2 nouvelles sections : Congo - Taïwan

Kim Levin rappelle rapidement la situation à Taïwan, où il existe d'ores et déjà une association de critiques d'art très dynamique, qui désire intégrer l'AICA. Elle souligne que cette section, pour des raisons diplomatiques de reconnaissance officielle, doit intégrer la section libre.

Ramon Tio Bellido confirme la volonté du Congo de créer une section AICA et rappelle les procédures *ad hoc* que ce pays a entrepris : création d'une section locale, adoption de statuts basés sur ceux de l'AICA, élection d'un bureau et recrutement d'une douzaine de membres.

Il demande à Annette Van den Bosch de communiquer la résolution de la Commission de Nouveaux membres sur la recevabilité de ces demandes.

Au nom de la Commission en question, Annette Van den Bosch indique que les dossiers des membres présentés par ces sections ont été acceptés comme membres internationaux.

Katy Deepwell soulève alors un point de procédure qui consisterait à ne pas accepter la création de nouvelles sections qui ne comporteraient pas, au minimum 10 membres ; or seuls 5 membres ont été respectivement acceptés pour le Congo et Taïwan.

Une discussion confuse s'engage alors, Allison Thompson rappelant qu'en effet telle avait été la condition pour mettre en place la confédération de la section Caraïbes du Sud. Après une lecture des statuts, il ressort que cette clause est abusive et qu'il suffit de faire preuve de la présence d'un bureau et de l'adoption de statuts conformes avec les statuts internationaux pour prétendre à la reconnaissance et à l'intégration d'une nouvelle section nationale au sein de l'AICA. Phyllis Braff, au nom de l'Assemblée Générale, suggère que l'AICA fasse des excuses officielles et rétroactives aux sections à qui avait été imposée cette règle, qui aurait dû rester une recommandation et ne pas se transformer en obligation.

Cette motion est adoptée à la majorité moins 12 abstentions et 5 voix « contre ».

Finalement, l'Assemblée Générale procède au vote pour la création de ces deux nouvelles sections.

• **Création de l'AICA Congo : adoptée à la majorité moins 2 voix contre et 10 abstentions.**

• **Création de la Section Libre (Taïwan) : adoptée à la majorité moins 2 voix contre et 10 abstentions.**

4- Elections de 2 vice-présidents et de 10 membres du Conseil d'administration

Vice-Présidents :

Il s'agit de remplacer Haydee Venegas et Marie-Claude Volfin, dont les mandats sont parvenus à terme.

Candidats présentés : Alexander Bassin, Christian Chambert, Katy Deepwell, Gillo Dorfles, Antje von Gravenitz, Alexander Jakimovitch, Ahmed Fouad Selim, Marianne de Tolentino.

Sur 70 votants, les résultats sont les suivants :

Alexander Bassin : 29 voix ; Christian Chambert : 23 voix ; Katy Deepwell : 21 voix ; Marianne de Tolentino : 17 voix ; Antje von Gravenitz : 14 voix ; Alexander Jakimovitch : 12 voix ; Gillo Dorfles : 7 voix ; Ahmed Fouad Selim : 1 voix.

Alexander Bassin (Slovénie) et Christian Chambert (Suède) sont élus pour un mandat de 3 ans.

Membres élus :

Sont élus membres du Conseil d'Administration pour l'année 2000/2001 :

Katy Deepwell (Royaume-Uni) : 24 voix ; Fatma Ismael Afifi (Egypte) : 22 voix ; Andrei Tolstoï (Russie) : 20 voix ; Myrna Rodriguez (Porto Rico) : 18 voix ; Antje von Gravenitz (Pays-Bas) : 17 voix ; Iaroslova Boubnova (Bulgarie) : 16 voix ; Ludovico Pratesi (Italie) : 15 voix ; Altii Kuusamo (Finlande) : 15 voix ; Alexander Jakimovitch (Russie) : 14 voix ; Marianne de Tolentino (Rép. Dominicaine) : 13 voix

5- Prochains congrès

Croatie/Slovénie

Berislav Valusek donne lecture des informations sur le prochain congrès qui se déroulera en Croatie et en Slovénie (voir programme en annexe). Une rapide discussion s'engage sur les dates proposées. Berislav Valusek regrette de ne pas pouvoir donner satisfaction à tous, il demande que lui soient transmis au plus tôt les desiderata pour la période la plus propice.

Côte d'ivoire

Ramon Tio Bellido donne rapidement lecture du courrier électronique transmis par Yacouba Konaté concernant l'organisation du Congrès à Abidjan. Il rappelle que l'apport de l'UNESCO permettra de mieux préparer cet événement.

Caraïbes
Nick Whittle rappelle brièvement la volonté de l'AICA Caraïbes du Sud d'organiser un congrès itinérant (Barbades, Martinique, République Dominicaine et Porto Rico).

Suite à ces informations, Chaushin Chen pour la nouvelle section Libre (Taïwan), Andreï Tolstoï pour la Russie et Maria-Teresa Benedetti pour l'Italie confirment la volonté de ces sections d'organiser les futurs congrès de notre association. Ces propositions sont acceptées avec intérêt par l'Assemblée Générale sans qu'un calendrier soit pour l'instant fixé.

6- Projets et programmes de l'AICA pour l'année 2000/2001

Kim Levin indique que ce point a été abordé dans son rapport et dans celui du Secrétaire Général. Elle propose de passer au point suivant de l'ordre du jour car l'Assemblée Générale doit quitter les lieux au plus tard à 13h30 et une partie des membres présents doivent déjà s'absenter pour se rendre au post-tour du Congrès.

7- Compte-rendus des sections

Outre les membres qui sont déjà intervenus lors du Conseil d'Administration, un représentant de la section AICA Mexique lit un message insistant sur la restructuration de cette section et sa ferme intention de participer aux actions internationales de l'AICA ; Maria-Teresa Benedetti et Ludovico Pratesi, pour l'AICA Italie, délivrent un message similaire.
Jean-Marc Poinsot, au nom des Archives de la critique d'art, rappelle que dorénavant celles-ci sont représentées au sein du Conseil d'Administration de l'AICA et que l'AICA est également représentée par l'intermédiaire d'Evelyne Weiss-Ott, au sein du Conseil d'Administration des Archives. Il informe l'Assemblée Générale que Marie-Raphaëlle Le Denmat a été nommée directrice des Archives et que c'est vers elle, dorénavant, que devront être dirigées les demandes d'information concernant les fonds et la documentation de cet organisme.
Suite aux récents événements survenus en Yougoslavie, certains membres demandent si il ne serait pas bienvenu de prendre contact avec la nouvelle section yougoslave. De l'avis du bureau exécutif, cette démarche reste prématurée, bien qu'il soit nécessaire de suivre l'évolution de la situation de nos collègues yougoslaves de façon attentive. Le Secrétaire général est chargé de se mettre en relation avec eux dans les prochaines semaines.

Vue l'heure et la désaffection de plus en plus grande du public, **la séance est levée à 13h40.**